



Grand Est Territoires

Avec le SRADDET, construisons notre avenir en Grand



Sommaire

4-5
« Grand Est
Territoires »,
C'est quoi?

6 L'heure du **diagnostic**

7-10 Le temps de la **stratégie** Place à l'action!





Édito

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) pose une stratégie d'avenir pour le Grand Est. Une stratégie partagée - fruit d'un an et demi de travail avec tous les acteurs publics et privés concernés - et pleinement assumée par notre collectivité qui n'a d'autre ambition que de faire du Grand Est une région exemplaire, aujourd'hui et demain, quant au développement cohérent, solidaire et durable de tous ses territoires, dans le respect et la valorisation de leurs spécificités économiques, environnementales, sociales, culturelles.

Ce « schéma des schémas » a mobilisé près de 3 000 participants, tous fortement engagés, notamment au service de leur territoire. J'ai personnellement rencontré de nombreux élus, acteurs, experts, désireux de contribuer avec leur expérience du terrain, leurs connaissances, leur savoir-faire, à ce grand projet que nous avons en partage, celui de « faire région » ensemble.

Un dialogue riche, fructueux et constructif a eu lieu, en transversalité, sur tous les sujets traités dans le SRADDET: les transports et les mobilités, le transfrontalier, la biodiversité, les villes et les espaces ruraux, le climat, le foncier, l'urbanisation, etc. Toujours avec le souci constant de trouver des réponses adaptées et concrètes aux multiples défis et enjeux de demain, nés notamment des grandes mutations et transitions à l'œuvre – climatique, énergétique, numérique, démographique, sociétales –, et aux aspirations de nos concitoyens, de nos entreprises, de nos secteurs d'activités, de nos territoires. La volonté, l'engagement, la réactivité, l'écoute, le partenariat, les synergies, l'ouverture, le dialogue... sont donc les maîtres mots qui président à l'action de la Région Grand Est. Une action pour servir un territoire. Une action pour rassembler. Une action pour réussir ensemble. Les travaux du SRADDET se terminent.

Que vienne le temps de « Grand Est Territoires » !

« Grand Est Territoires » pour construire notre avenir en grand, en faisant à la fois des choix, une volonté et un chemin. Pour que le Grand Est soit une terre d'équilibre et de bien-vivre, une région attractive, entreprenante, innovante. Il n'appartient qu'à nous de réussir ces objectifs. Pour sa part, la Région, légalement consacrée chef de file de l'aménagement et du développement du territoire, assumera pleinement les responsabilités qui sont les siennes.

Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est

<< Grand Est Territoires >>, c'est quoi?

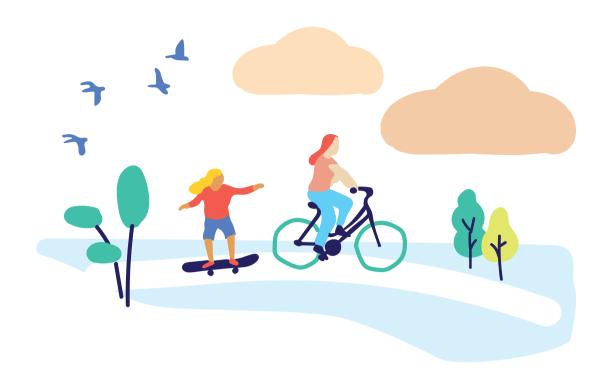
C'est le SRADDET du Grand Est.



QU'EST-CE QU'UN SRADDET?

Sous ce nom un peu complexe «SRADDET» se cache un acronyme (un peu) plus explicite: le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

En clair: la mise en place d'une stratégie de développement programmée à l'horizon 2050, dont l'État a demandé aux Régions de se doter à travers sa loi NOTRé, en 2015. Comme son nom l'indique, cette stratégie est transversale. Sa mise en œuvre couvre un panel large de sujets: l'aménagement du territoire, les transports et mobilités, le climat-airénergie, la biodiversité, l'eau, la gestion des déchets...



LE SCHÉMA DES SCHÉMAS

Le SRADDET est un outil essentiel d'aménagement du territoire. Parce qu'il vise la rationalisation et la simplification, il rassemble, intègre et chapeaute une dizaine d'autres schémas existants jusqu'ici. Le SRADDET est donc le « schéma des schémas » : celui qu'il faut connaître pour avoir une vision globale et prospective du Grand Est.

Il est en outre prescriptif, ce qui signifie que chacun des territoires devra, à son échelle, respecter le SRADDET et ne pas aller à son encontre. S'il s'impose à un certain nombre de documents à plus petite échelle, le SRADDET n'a pas vocation à se substituer à ces documents. Au contraire, il s'inscrit dans une logique de subsidiarité où chacun reste dans son rôle et à son échelle de territoire.

À ce titre, le SRADDET prend aussi en compte les obligations venant du national ou du suprarégional.

UNE VISION POUR LE GRAND EST PARTAGÉE AVEC LES TERRITOIRES

L'esprit de co-construction qui anime la Région Grand Est et sa volonté de le partager largement et avec tous – collectivités territoriales, État, acteurs de l'énergie, des transports, de l'environnement, associations, citoyens – rend notre SRADDET unique!

Depuis le lancement du SRADDET en février 2017, ce sont près de :

- 3 000 acteurs qui se sont impliqués dans les séminaires, les rencontres territoriales et autres réunions de travail,
- plus de 245 contributions qui ont été écrites,
- 2 900 avis citoyens,
- 1700 propositions qui ont été reçues, pour construire avec la Région le diagnostic territorial, la feuille de route commune à horizon 2050 sous forme d'objectifs stratégiques, ainsi que les règles générales du SRADDET.

 Le SRADDET est bel et bien un projet fédérateur et ambitieux pour l'avenir des territoires du Grand Est tout en respectant leurs particularités.

L'heure du diagnostic

Pour bien construire, il faut bien comprendre et dresser une carte d'identité du territoire.

Déterminer où nous sommes pour pouvoir préciser là où nous voulons aller et comment nous y rendre. Le Grand Est est une terre riche de ses diversités qui en font sa spécificité.



L'IMPACT DE LA GÉOGRAPHIE

- La première de nos caractéristiques, c'est notre positionnement au cœur de l'Europe. Le Grand Est est la seule région française jouxtant quatre pays! Cette position transfrontalière est une force et une source d'opportunités. Notre histoire commune (l'industrie, la construction européenne, les échanges culturels et de savoir-faire) se raconte aussi à travers nos interactions fortes avec nos voisins.
- La grande diversité de nos paysages et notre riche biodiversité souvent menacées sont à préserver et reconquérir. Le Grand Est est aussi une région «château d'eau», ressource précieuse à gérer collectivement.

L'HUMAIN ET SES ACTIVITÉS

- Le Grand Est souffre d'une démographie en perte de vitesse et du vieillissement de sa population. L'enjeu est d'inverser la tendance, en activant résolument tous les leviers d'attractivité.
- Parmi les facteurs d'attractivité, la dimension économique est évidemment fondamentale. Première région agricole et viticole qui exporte ses produits d'excellence, largement ouverte sur la bioéconomie, puissance industrielle en transition, le Grand Est doit se développer en s'appuyant aussi sur la valorisation de ses secteurs à fort potentiel (bois, tourisme, recherche).

- Côté transports et mobilités, notre région est desservie par un bon maillage en réseaux de transport : rail, route, fluvial et aérien. L'enjeu est de résoudre les problèmes de mobilité quotidienne, notamment sur les secteurs transfrontaliers, mais aussi de limiter le transport routier de marchandises.
- L'impact des activités économiques et humaines se traduit par une consommation énergétique supérieure à la moyenne nationale, liée à l'industrie et au climat rigoureux. Mais le Grand Est est très dynamique dans le développement des énergies renouvelables, c'est par exemple la première région éolienne française.

NOS TROIS GRANDS DÉFIS

- Faire région : renforcer toutes les coopérations entre tous les territoires et toutes les échelles.
- Transcender nos frontières: favoriser le rayonnement de notre région en développant son attractivité tous azimuts: résidentielle, économique, patrimoniale à tous les sens du terme.
- Réussir les transitions de nos territoires : faire des transitions numériques et énergétiques, de l'économie circulaire et du zéro déchet des facteurs de développement.

Le temps de la stratégie

Faire région, transcender nos frontières, réussir les transitions...
Pour répondre à ces grands défis, la Région Grand Est fixe 30 objectifs convergeant autour de 2 axes stratégiques. Le premier vise à changer de modèle pour un développement vertueux de nos territoires. Le second à dépasser les frontières et renforcer la cohésion, pour un espace européen connecté. Ils répondent aux 2 enjeux prioritaires : l'urgence climatique et les inégalités territoriales.

1. Changeons de modèle!

Nous nous engageons « pour des territoires tournés vers l'avenir qui anticipent les bouleversements de notre planète à travers le choix d'un modèle énergétique durable et la valorisation de nos ressources et patrimoines ».

CHOISISSONS UN MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Notre objectif en ce domaine est simple - même s'il est très ambitieux : devenir la première région française en matière de transition énergétique. Il passe par la réduction drastique de nos consommations énergétiques et la couverture de nos besoins par des énergies renouvelables.

Pour ce faire, nous entendons...

- Objectif 1: Devenir à l'horizon 2050 une région à énergie positive et bas carbone un tribut essentiel à la lutte contre le changement climatique, puisque 70% des gaz à effet de serre sont d'origine énergétique.
- Objectif 2: Accélérer et amplifier les rénovations énergétiques du bâti (42% des consommations d'énergie), en recherchant systématiquement la sobriété et la performance énergétiques.
- Objectif 3 : Rechercher l'efficacité énergétique des entreprises et accompagner l'économie verte, un levier essentiel de développement et d'attractivité.
- Objectif 4 : Développer les énergies renouvelables pour diversifier le mix énergétique en développant leur production et leur stockage.
- Objectif 5 : Optimiser et adapter les réseaux de transport d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid), en misant sur l'innovation et les complémentarités entre les réseaux.



VALORISONS NOS RICHESSES NATURELLES ET INTÉGRONS-LES DANS NOTRE DÉVELOPPEMENT

Parce que nous en sommes responsables, tant vis-à-vis des habitants que des générations futures, la valorisation de notre patrimoine et de nos richesses figure au cœur de notre stratégie de développement. Pour ce faire, nous entendons...

- Objectif 6 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel, la biodiversité (faune et flore) et les paysages avec l'ambition de développer la diversité écologique du territoire.
- Objectif 7: Préserver et reconquérir les trames vertes et bleues, inscrites dans les grands corridors écologiques européens, pour le déplacement des espèces.
- Objectif 8: Développer une agriculture durable de qualité à l'export comme en proximité en maintenant nos agriculteurs en activité sur le territoire et en favorisant le développement des filières locales.
- Objectif 9 : Valoriser la ressource en bois, par la poursuite de la structuration des filières locales et la gestion multifonctionnelle des forêts.
- Objectif 10 : Améliorer la gestion de nos ressources en eau, en optimisant la qualité des nappes et rivières et en réduisant de 20% les prélèvements d'eau d'ici 2030.
- Objectif 11: Économiser le foncier naturel, agricole et forestier: avec pour objectif, une réduction de 75% de sa consommation à l'horizon 2050.

VIVONS NOS TERRITOIRES AUTREMENT

La prise en compte des grands enjeux environnementaux nous enjoint à de nouvelles dynamiques impactant nos modèles d'aménagement, de déplacement, de production, de consommation et de gestion des déchets. Pour ce faire, nous entendons...

- Objectif 12: Généraliser l'urbanisme durable pour des territoires attractifs et résilients: mixité des fonctions, nouvelles formes urbaines, place de la nature et de l'eau en ville, mobilités douces...
- Objectif 13: Développer l'intermodalité et les mobilités nouvelles au quotidien notamment en s'appuyant sur un calculateur d'itinéraires unique pour toute la région.
- Objectif 14: Reconquérir les friches et accompagner les territoires en mutation en recherchant leur valorisation quelle que soit leur vocation (activité économique, espace de respiration...).
- Objectif 15 : Améliorer la qualité de l'air, enjeu de santé publique en diminuant les émissions de polluants dans l'urbanisme, le transport, l'économie...
- Objectif 16 : Déployer l'économie circulaire et responsable dans notre développement en limitant le gaspillage et en valorisant les acteurs engagés.
- Objectif 17: Réduire, valoriser et traiter nos déchets par la prévention et par le traitement des déchets en privilégiant la réutilisation, le recyclage matière et organique, la valorisation avant l'élimination.



2. Renforçons la cohésion territoriale et dépassons les frontières !

Nous nous engageons « pour un espace européen connecté - par la fibre, par ses réseaux de transports et de villes dynamiques - qui porte une même ambition pour chaque territoire grâce à des solidarités et des coopérations renouvelées. Un espace organisé et mobilisé pour prendre en main son avenir. »

CONNECTONS LES TERRITOIRES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Le déploiement du numérique doit s'accélérer et l'offre de mobilité se développer en s'appuyant sur la complémentarité de modes de transport toujours plus propres et durables. Pour ce faire, nous entendons...

- Objectif 18 : Accélérer la révolution numérique pour tous, notamment en amenant la fibre optique à 100% des foyers, entreprises et services à l'horizon 2023.
- Objectif 19: Gommer les frontières et ouvrir le Grand Est à 360° avec de grands projets d'infrastructures pour mieux gérer les flux actuels et anticiper ceux de demain.
- Objectif 20 : Valoriser les flux et devenir une référence en matière de logistique multimodale en organisant dès que possible le report des transports routiers vers des modes plus durables.



INTENSIFIONS LES SOLIDARITÉS ET MOBILISONS LES TERRITOIRES

La cohésion régionale passe par un plus fort développement des solidarités et des réciprocités entre les territoires du Grand Est et le désenclavement des secteurs ruraux. Pour ce faire, nous entendons...

- Objectif 21: Consolider le réseau des villes et villages du Grand Est, pour entraîner le développement de tous les territoires urbains comme ruraux.
- Objectif 22 : Moderniser les infrastructures de transport tous modes confondus et désenclaver les territoires en favorisant toutes les mobilités.
- **Objectif 23 :** Optimiser les coopérations et encourager toutes formes d'expérimentations y compris au niveau transfrontalier.
- Objectif 24 : Organiser les gouvernances et associer les acteurs du territoire : chacun a son rôle à jouer dans la mise en œuvre de la stratégie.

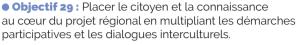
CONSTRUISONS UNE RÉGION ATTRACTIVE DANS SA DIVERSITÉ

Mieux structuré, avec des pôles urbains interconnectés avec leurs espaces voisins, le Grand Est sera mieux à même d'offrir à chacun de ses habitants et chacune de ses entreprises des logements, services et équipements pour un cadre de vie de qualité. Pour ce faire, nous entendons...

- Objectif 25: Adapter l'habitat aux nouveaux modes de vie et faire face au vieillissement de la population.
- Objectif 26 : Rechercher l'égalité d'accès à l'offre de services, de santé, sportive et culturelle pour tous les habitants, quels qu'ils soient, où qu'ils se situent.
- Objectif 27: Développer une économie locale ancrée dans les territoires en valorisant les savoirfaire régionaux, les ressources et les filières locales.
- Objectif 28 : Améliorer l'offre touristique en s'appuyant sur nos spécificités à travers des offres « signature » : tourisme de mémoire, d'itinérance, œnotourisme et gastronomie, tourisme de nature, patrimonial et culturel, thermalisme de bien-être.

Impliquons chacun pour un élan collectif!

Mobilisation générale! Dans tous les domaines du SRADDET, il nous faut favoriser la sensibilisation, la coopération, l'expérimentation et l'engagement de chacungrands acteurs comme « simples » citoyens de la région à toutes les échelles territoriales. Pour ce faire, nous entendons...





Place à l'action!

Les 30 objectifs du SRADDET se déclinent en 30 règles qui précisent la manière de les mettre en œuvre par les documents et acteurs ciblés règlementairement par le SRADDET.

LES RÈGLES DU SRADDET S'APPLIQUENT SUR 5 GRANDS DOMAINES :

- Le climat, l'air et l'énergie.
- La biodiversité et la gestion de l'eau.
- L'économie circulaire et la gestion des déchets.
- La gestion des espaces et l'urbanisme.
- Les transports et la mobilité.

L'application des règles contribue à la mise en œuvre du SRADDET, mais de nombreux autres outils et actions sont à mettre en place en parallèle pour accompagner, concrétiser, décliner, territorialiser et faire vivre ce projet. Pour donner vie à ce vaste programme, la Région s'engage à accompagner les territoires à travers plusieurs actions, tandis que d'autres acteurs auront leur rôle à jouer.



Financer

C'est enfin le temps de déclencher les politiques publiques de soutien dans le cadre de la future programmation du FEDER et du FEADER, celles de l'État et de ses agences (ADEME, Agence de l'eau...), celles de la Région (dispositifs d'aides renforcés, contractualisations...) et celles des collectivités territoriales et des acteurs de ces transformations.

Approfondir

C'est l'heure du lancement de grands chantiers opérationnels et partenariaux, thématiques pour approfondir certains sujets (comme le foncier ou encore la biodiversité).

Accompagner

C'est aussi le moment d'accompagner les acteurs des territoires, notamment via la mise en réseau d'acteurs au sein de la région mais aussi de façon inter-régionale et transfrontalière.







Construisons notre avenir en Grand



Hôtel de Région · 5 rue de Jéricho CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

www.grandest.fr

Hôtel de Région · place Gabriel Hocquard CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1 Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33





